



Motion populaire

Pour un centre-ville désencombré et une ville tournée vers le futur !

Contenu :

En cas de refus par le peuple du crédit d'engagement de 186 millions de francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18, nous demandons à ce que la part cantonale allouée à ce projet, soit 73 millions de francs, soit allouée à une optimisation de la répartition des flux internes, des transports en commun et de la mobilité douce afin de désencombrer le centre-ville et offrir une zone piétonne aux habitant-e-s de la métropole horlogère ainsi qu'une réduction globale du trafic en ville. Il serait souhaitable que la population soit impliquée dans ce processus au travers de démarches participatives.

Développement

D'après les documents officiels de la ville de la Chaux-de-Fonds le trafic interne représentait en 2009, 65% du trafic en ville. Il y a donc un grand potentiel pour améliorer la qualité de vie en ville, en travaillant sur ces flux internes.

1. Optimisation des flux internes

L'organisation urbanistique spécifique (*unique en Suisse*) de La Chaux-de-Fonds laisse envisager une autre réflexion que ce qui se fait ailleurs pour lui offrir une zone piétonne en son centre. En plus des conditions cadres ci-dessous, il convient de mener une étude scientifique non pas axée sur des formules statiques mais sur des calculs analytiques dynamiques répondant aux ajustements de notre époque. En effet, l'étude d'opportunité du projet H18 date d'une décennie et de nombreux facteurs ont évolué depuis. Un crédit de cette ampleur mérite une adaptation aux dernières évolutions technologiques, environnementales et sociétales. L'objectif étant de revoir et d'optimiser la répartition des flux internes à travers le plan en damier, ceci afin de rapidement permettre de délester le centre-ville.

2. Allègement du trafic dans le centre-ville mais aussi dans l'ensemble de l'agglomération

D'autre part, il convient d'offrir des conditions cadres pour permettre de réduire ces 65 % de déplacements internes en voitures, par exemple :

- en améliorant l'offre en TP et en les rendant plus accessibles voire gratuits,
- en favorisant des itinéraires adaptés à l'usage du vélo, en subventionnant des vélos électriques, etc...
- en soutenant les ménages qui se passent de véhicule, par ex. en leur offrant l'abonnement annuel des TP

Selon ces mêmes documents, 25% du trafic est du trafic d'origine ou à destination de la ville. Une réduction de ce trafic doit être faite

- en imposant des plans de mobilité aux entreprises (covoiturage, bus d'entreprise, abonnement TP, etc...)
- en améliorant l'offre en TP régionale en particulier en direction de la France et du Jura
- en soutenant la domiciliation en ville, par ex. en subventionnant les déménagements ou en payant les deux premiers mois de loyer

Il demeure 10% de trafic de transit qui doit être limité

- en améliorant les correspondances en gare de la Chaux-de-Fonds, y compris en soirée
- en menant une politique cantonale visant la réduction du trafic pendulaire

A renvoyer à : Zoé Bachmann, Beauregard 7, 2000 Neuchâtel jusqu'au 10 juillet 2021 (*même qu'avec une signature !*)

Commune de

Feuille No

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	SIGNATURE

L'autorité communale soussignée atteste que les signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

....., le

Sceau communal

Au nom du Conseil communal

(signature du président ou d'un membre du Conseil)